

La copyleft attitude...

Copyleft Attitude est un regroupement d'auteurs, artistes, scientifiques et autres, motivés par la création libre. En utilisant la Licence Art Libre, l'invention demeure une recherche fondamentale et autorise la copie, la diffusion et la transformation.

Intervenant :

- Antoine Moreau, Art Libre

Antoine Moreau est à l'initiative des rencontres *Copie Left Attitudes* qui diffusent et promeuvent la notion de copyleft dans le domaine de l'art. Il est le fondateur de la *Licence Art Libre* créée en 2000 à l'occasion de rencontres mêlant artistes, critiques d'art, juristes et informaticiens.

Un cas particulier de licence libre : Copyleft

Les licences libres prennent leur origine dans l'informatique afin de favoriser le partage des codes sources des logiciels. Quelques exemples de licences libres :

- GNU GPL : *General Public Licence*
- certaines *Creative Commons* (Share Alike)
- Art Libre

La notion juridique de licence libre autorise la copie, la diffusion et la transformation des œuvres. Ce qui maintient ces droits est un interdit fondamental : ce qui a été ouvert ne peut être refermé.

L'œuvre devient un bien commun protégé en interdisant la main mise propriétaire. La jouissance exclusive de ce qui est sous licence libre ne peut être *exclusive*. Ce qui appartient à tout le monde appartient à chacun et ce qui appartient à chacun appartient à tout le monde. Les licences libres permettent une "amplification de la jouissance publique".

Les licences libres diffèrent de l'Open Source où ce qui a été ouvert et appartenait à tous peut être refermé. En droit de la propriété intellectuelle, une œuvre rentre dans le domaine public 70 ans après le décès de son auteur.

Ce qui est libre n'est pas forcément gratuit. L'opposition entre gratuit et payant n'est pas du même ordre que libre versus payant. Une création libre peut être libre et payante.

Une œuvre libre n'est pas gratuite mais gracieuse, elle est gracieusement mise à disposition. Il est possible d'en faire du commerce.

Courants idéologiques

Eric Steven Raymond est un anarcho-capitaliste-libertarien. Il est aussi un célèbre hacker américain qui a populariser le terme *Open Source* par opposition au *Free Software* (logiciel libre).

En 2001, il y a une scission dans le monde du libre entre deux philosophies, articulée

principalement autour de l'utilisation commerciale qui peut en être faite.

Une création est libre mais pas sacrée. Si la liberté est prise comme une fin en soi comme dans l'*Open Source* elle devient sacrée et on se sacrifie. Le *Copy Left* ne sacrifie pas la liberté, il en prend soin. Le libre est un moyen de tenter une possible humanité.

Le libre, l'ouvert et l'internet sont à la source du revival des idéologies. Selon Marx, une idéologie est ce qui masque la réalité d'une réalité. "A l'idéologie on peut opposer l'adogmatisme" (Pierre Legendre, spécialiste des institutions françaises et analyste Lacanien). Le dogme, dans le récit des rêves et des visions, fait en sorte que le récit va pouvoir tenir. Il amène à la décision et au vote. Il permet le mouvement de la pensée dans une institution possible. Le dogme est étymologiquement proche de *doxa* qui signifie « opinions ».

Le *Copy Left*, *Art libre* et le *GNU* procède d'un souci dogmatique au sens original : qui ne s'inscrit pas en dehors d'une institution. Une des premières institutions serait le langage (Foucault). Il y a un souci éthique qui rend conscient des biais possibles. Au contraire, l'*Open Source*, licences « cool », masque la réalité qui devient alors un piège pour ceux qui donnent gratuitement leur création : possibilité de main mise technique sur une œuvre.

Leitmotiv du Copy Left

Le *Copyleft* se situe philosophiquement dans la perspective de l'immatériel et du mouvement : il redécouvre les mythes fondateurs de l'humanité. L'étymologie d'auteur a un double sens : c'est celui qui fait autorité et c'est celui qui augmente.

Il met en exergue la beauté du geste gracieux (lors du don de son oeuvre) qui devient plus fort que l'œuvre elle-même. L'abandon gracieux du corps ou d'une œuvre est différent dans le geste de l'esclavagisme. Le CL permet un abandon gracieux et non pas un esclavage gratuit. Le don gracieux rend doué. Le *Copyleft* est dans la nature du transport qu'il crée, il passe de la création à la décréation.

Licence Art Libre

Le *Copyleft* protège des captations propriétaires à la différence du libre au sens large. L'open source, lui, ne protège pas le bien qui est mis en commun dans le sens où l'on peut refermer ce qui a été ouvert. La licence *Art Libre* est la première licence libre, hors logiciel. La licence *Art Libre* encourage la diffusion, y compris commerciale.

L'art est une technique. Il met en forme les productions techniques. C'est le travail de la qualité en faisant exploser ses qualités. Ou au contraire, l'art n'est pas une fabrique d'objet esthétique. Des objets peuvent acquérir un statut artistique dans un certain contexte (Art et Antiart de Duchamp). Un artiste est un artisan. On est alors tous artistes au sens de l'art brut « l'homme du commun à l'ouvrage ». L'art du commun a besoin d'être protégé pour son absence de qualité.

Pourquoi peut-on commercialiser une œuvre sous Copyleft sans que l'auteur puisse en bénéficier matériellement ? La Licence Creative Commons qui empêche toute utilisation

commerciale : WASP, protestante et puritaine. L'argent est perçu comme sale, obscène. Au contraire avec les licences libres, l'esprit est gracieux et libre et un corps pas coupable. L'argent et le commerce non plus.

La non propriété n'est pas extrême dans la licence Art Libre. Il n'y a pas de non propriété des corps, de l'intellect ; Copyleft ne nie pas la propriété mais la protège. L'art est un langage. Si on pose une propriété sur les mots on ne peut plus parler. De même si on pose une propriété, on pose une propriété sur l'art.

Et après

Le droit moral français reconnaît le droit d'auteur comme inaliénable, imprescriptible et perpétuel. Société idéale : du Copyleft et une société avec un revenu minimal d'existence de vie pour tous les artistes. Tout le monde étant artiste, on aurait un revenu minimal pour tous : riches ou pauvres de la naissance à la mort.